



Communiqué

L'association Saint-Martin sera relocalisée au Flon

L'espace Saint-Martin, localisé au numéro 18 de la rue du même nom, déménage dans un bâtiment communal à la rue des Côtes-de-Montbenon dans le Quartier du Flon. De plus, une collaboration entre Mobimo Management S.A. et la Ville de Lausanne permet de mettre à disposition un terrain pour créer le potager de l'association. La convention de prêt à usage vient d'être signée entre les parties.

Selon ses statuts, Saint-Martin est une association à but non lucratif ayant pour objectif de « *créer, soutenir et promouvoir les œuvres d'arts comportant une expérimentation artistique forte* » ainsi que d'organiser des résidences artistiques, réunions, échanges et présentations. L'espace Saint-Martin se caractérisant par son originalité, son esprit expérimental, contemporain et innovant est devenu un lieu alternatif, artistique et de rencontre incontournable dans le quartier avec une palette d'activités accueillant un public très mixte d'horizons et cultures différents.

Les vastes locaux sis 18 rue Saint-Martin étaient mis à disposition de l'association par la Ville de Lausanne jusqu'à la démolition du bâtiment. Les travaux à la rue [Saint-Martin 10-18](#) ayant débutés ce mois de juin 2018 afin de construire un bâtiment à visée sociale – qui abritera des logements sociaux, des places d'hébergement d'urgence ainsi que le Bureau des réservations chargé d'attribuer des lits aux personnes sans abris, la Soupe populaire et l'Espace, un lieu d'accueil de jour pour les personnes précarisées, ainsi que des locaux techniques pour le Service de la propreté urbaine et le Service des parcs et domaines – diverses options de relocalisation de l'association Saint-Martin ont été examinées par la Ville de Lausanne.

Finalement, début juin 2018, une convention de prêt à usage a été signée entre l'association Saint-Martin, la Ville Lausanne et Mobimo pour mettre à disposition gratuitement des locaux communaux ainsi qu'une partie extérieure dans le Quartier du Flon, rue des Côtes-de-Montbenon. Cette convention de prêt à usage permet donc à l'association de disposer de cet espace et de son jardin à bien plaisir, dans le respect des conditions d'utilisation prévues ainsi que du droit forestier des parcelles adjacentes. Cette solution est temporaire car cet espace est voué à la démolition et le contrat de confiance ne préte pas les projets en cours. Mobimo avait également mis temporairement à disposition de la Ville, pour une durée de six mois, un local situé à la rue de la Vigie 3, afin que « l'Espace » puisse y accueillir des personnes en situation précaire.



Le déménagement est prévu début juin et, pour le nom de l'association, il sera revu dans l'esprit du collectif et du lieu. Cette ruelle en plein essor, au cœur du Quartier du Flon, offre un nouvel environnement pour revisiter la mixité des activités proposées et attirer nouveau public tout en maintenant la dimension sociale, chère aux membres du collectif.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture,**
+41 21 315 52 00
- **Mme Hélène Demont, Responsable communication Mobimo en Suisse romande:,**
+41 21 341 12 69

Information sur www.lausanne.ch/

Lausanne, le 13 juin 2018